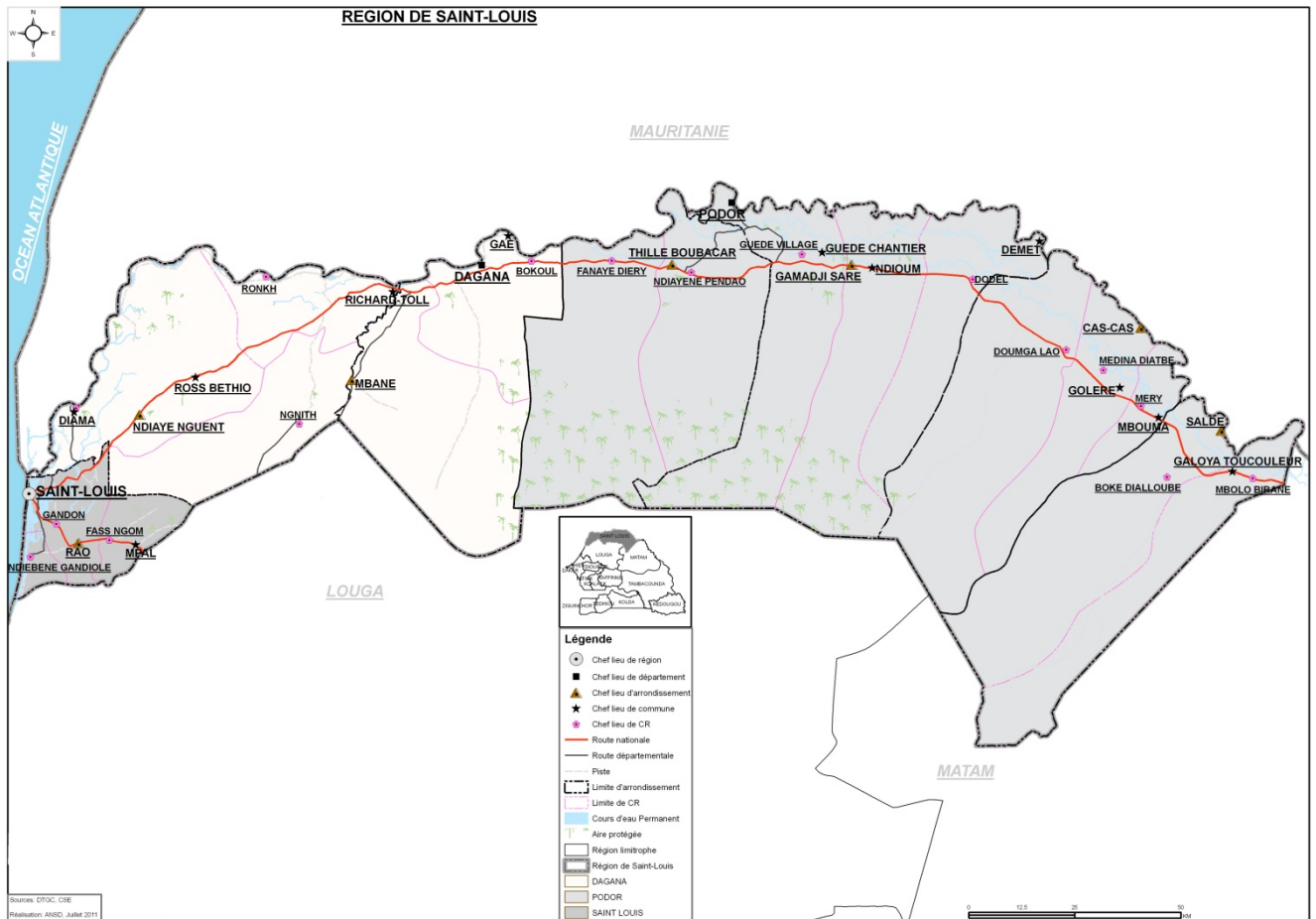


REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

**AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE
ET DE LA DEMOGRAPHIE**

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Saint-Louis



**SITUATION ECONOMIQUE ET
SOCIALE REGIONALE
2013**

Avril 2015

Introduction

Le Service Régional des Eaux et Forêts de Saint-Louis, à l'instar des autres inspections régionales est un démembrement de la Direction des Eaux, Forêts, Chasses et de la Conservation des Sols. L'Inspection forestière de Saint-Louis met en œuvre la politique forestière définie par le gouvernement par le biais du Ministère chargé des eaux et forêts. Cette politique se résume essentiellement à la gestion rationnelle des ressources forestières aussi bien dans le domaine classé que dans le domaine protégé en concert avec les collectivités locales. La préservation des ressources naturelles constitue ainsi un paramètre qui prend de plus en plus son importance dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets et programmes de développement socio économique. Elle vise à lutter contre l'érosion des sols, la désertification, la déforestation, à améliorer l'accès aux sources d'énergie, leur diversification, à protéger la faune et la flore et à réduire la pollution.

XIV.1 Domaines forestiers

La région compte au total 61 massifs dont l'essentiel est occupé par les forêts classés au nombre de 56 en 2013. Les massifs de la région se répartissent comme suit : Podor qui renferme la plus grande part avec 26 massifs, Dagana s'en suit avec 23 massifs, Saint-Louis vient en dernier lieu avec 12 massifs. Les forêts classées occupent 682 663,87 ha du territoire régional dont les 60,37% se trouvent dans le département de Podor. Le département de Dagana concentre 30,12% de la superficie tandis que la part du département de Saint-Louis est de 9,5%. Par contre les forêts protégées n'occupent que 109 106 ha.

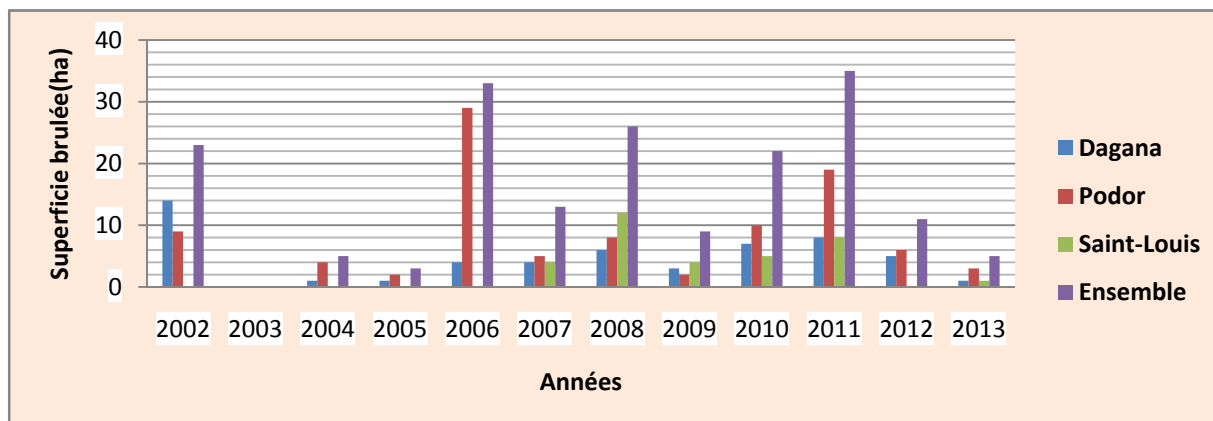
XIV.2 Les feux de brousse

Pour cette campagne de 2013, 5 cas de feux ont été enregistrés sur l'ensemble de la région pour une superficie totale brûlée de 837 ha correspondant à une considérable quantité de végétations herbeuses et ligneuses calcinées. Le département de Podor reste toujours la zone la plus touchée. En effet 67,74% des terres brûlées appartiennent à cette localité. Les feux sont répartis ainsi :

- Le 01/01/2013 à Loumbol Thillé dans le département de Podor sur une superficie de 350 ha ;
- Le 05/01/2013, 20 ha ont été touchés à Saint-Louis dans le village de Leybar Boye ;
- Le 18//02/2013 à Kouel dans le département de Dagana 250 ha ont été brûlés ;
- Le 21/02/2013 à Dounoubou Tatki à Podor 200 ha ont été touchés et le 04 /04 dans le même ; département à Ngassel et Thiewel 17 ha ont été brûlés.

Pour remédier à cela des mesures ont été prises notamment l'organisation des journées de sensibilisation au profit des populations, la mise en place des pare feux verts entre autres programmes.

Graphique 124: Evolution des feux de brousses de 2002 à 2013



XIV.3 Activités de reboisement

➤ Production de plants

Près de 47,68 % de la production de plants est assurée au niveau de la région par la régie suivie de la production privée et individuelle avec des taux respectifs de 46% et de 6%. La part de la production scolaire est très minimum voire négligeable soit 0,01% de la production totale.

Tableau 14.1 : Situation de la production de plants par entité et par type de pépinières en 2013

Entités	Régie	Villageois	Commune	Individu	Scolaire	Privé	Total
Bango	81055		-				81 055
St-Louis	36 000		1010	8870			45 880
Dagana	19678	-		5900	400	41582	67 560
Podor	72257	1209		10522		160166	244 154
Tot al	208 990	1 209	1 010	25 292	56	201 748	438 305

Source : IREF Saint-Louis

Le tableau ci-dessous donne la situation de la production par catégories d'espèces et par type de pépinières.

Tableau 14.2: Production par catégorie d'espèces et par type de pépinières en 2013

Catégorie d'espèces	Régie	Comm	Villageoise	Indiv	Scolaires	Privé/ONG	Total
Forestières	197369	738	793	13065	56	155748	367769
Fruitières-Forestières	1442	136					1578
Fruitières	626		386	12227			13239
Ornementales	9553	136	30			46000	55719
TOTAL	208990	1010	1209	25292	56	201748	438305

Source : IREF Saint-Louis

Il ressort de ce tableau que la production globale est répartie en fonction des catégories d'espèces comme suit :

- Espèces forestières : 367 769 plants soit près de 84 % de la production globale de plants de la région
- Espèces ornementales : 55719 plants soit 13 % de la production globale
- Espèces fruitières : 8 216 plants soit 3 % de la production globale

➤ Production de plants par Techniques forestières

L'essentiel de la production est faite en gaine à l'exception des plants de *Azadirachta indica* produits à racines nues au niveau des pépinières en régie de Saint Louis et de Podor (Réalizations physiques).

➤ Plantations massives

Dans le département de Dagana, il a été prévu l'utilisation de 200 ha mais 72 ha seulement ont été réalisés. Le nombre de plants par hectare s'élève à 38 923. A Saint-Louis 66 ha ont été utilisés en raison de 42 025 plants par hectare. Et à Podor 17850 plants par hectare ont été semés sur une superficie de 22 ha

➤ Plantations linéaires

Les réalisations dans ce cadre sont de 233 km répartis comme suit :

Haies vives..... 32 km ;

Brise vent..... 31 km ;

Axes routiers.... 15 km ;

Pare feux..... 0 km ;

Délimitation.... 155 km.

➤ Plantations conservatoires

La réalisation des plantations de fixation de dunes a été initiée avec l'appui de la Cellule de mise en œuvre du plan d'aménagement de la bande de filaos, seuls 5 ha ont exécutés en raison de la programmation tardive de l'activité. L'AIV (association inter villageoise) de Ndiael qui met en œuvre un programme de WIA a mené une activité de MEDR et RNA pour la restauration des terroirs des villages membres de l'AIV.

La mangrove a été réalisée sur 35 ha avec la RNC de Gandon soutenu par WIA, alors que les populations de Bango en collaboration avec l'UGB ont effectué 5 ha de plantation de mangrove avec *Rhizophora racemosa*. Cette activité a été lancée par le MEDD lors de la Journée de l'environnement tenue en juin dernier à Saint-Louis.

La conservation/enrichissement a été réalisée à hauteur de 53 ha dépassant largement les prévisions qui étaient estimées à 50 ha.

La MEDR et le RNA sont réalisés sur 160 et 24 ha respectivement.

XIV.4 Les activités de chasse

Tableau 14.3 : Recettes de la chasse en 2013

Permis chasse Touriste	Prix unitaire	Quantité (nombre)	Montant
Permis PC CT/CD*	15 000	185	2 775 000
Permis spécial de Gibier d'eau CT CD	15 000	110	1 650 000
Total Touriste		295	4 425 000

Source : IREF Saint-Louis

Le nombre de touristes chasseurs de la région est passé de 384 en 2012 à 295 en 2013, soit une baisse annuelle de 23%. Les recettes venant des permis de chasse livrés aux touristes et aux résidents s'élèvent à 4 869 000 F CFA.

Conclusion

La protection et la préservation de l'environnement constituent une phase importante et nécessaire pour éviter la disparition de certaines espèces. Les récentes catastrophes naturelles notamment l'augmentation des feux de brousse et la diminution des activités de reboisement observées durant cette année, qui ont comme origine l'action néfaste de l'homme sur la nature, ont permis de prendre conscience de l'importance des problèmes environnementaux pour la survie de l'humanité. Ainsi des organismes nationaux comme internationaux ont pris bras le corps ce fléau tout en mettant en place des mesures et programmes visant à lutter contre la déforestation, la désertification entre autres activités malveillantes.